

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	26 (1918)
Heft:	12
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel. — Le Comité de la section a décidé dans sa réunion du 28 octobre que

l'Assemblée générale

aura lieu le *mercredi 11 décembre 1918* au *Bureau de placement, Parcs 14*, à Neuchâtel, à *3 heures après-midi*.

Ordre du jour:

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport annuel, gestion, comptes.
3. Rapport des vérificateurs de comptes.
4. Nomination d'un membre du comité en remplacement de sœur Marguerite Jaccard, décédée.

5. Fixation de la cotisation annuelle 1918-1919.
(Il est proposé 8 fr. au lieu de 6 fr. comme jusqu'ici.)

6. Rapport et résultats de la loterie.
7. Divers.

Les membres de la section sont cordialement invités à assister à cette assemblée générale pour laquelle *il ne sera pas adressé de convocations spéciales*.

Les candidates suivantes sont inscrites au tableau:

- M^{le} Martha Greub, g.-m., 1888, de Lotzwil,
» Olga Winz, g.-m., 1897, de Zielbach,
» Emma Jurt, g.-m., 1885, de Riggenbach.

La secrétaire: S^r Maria Quinche.

APPEL AUX SAMARITAINES disposées à soigner des malades atteints de grippe

Le *Rote Kreuz*, organe de langue allemande de la Société suisse de la Croix-Rouge, publie un appel aux samaritaines qui seraient disposées à s'occuper de grippés. La demande de plusieurs communes du pays, la nécessité de venir en aide aux soldats atteints par l'épidémie, motive ce pressant appel.

Au moment où nous écrivons ces lignes, un certain nombre de samaritaines se rendent à la demande des médecins de la 1^{er} division dans le rayon occupé par celle-ci. On nous dit que c'est par centaines que nos soldats sont atteints par le fléau, et nos samaritaines romandes seront les bienvenues auprès de tant de corps de troupe désorganisés par la grippe infectieuse.

La demande dépasse cependant les offres de service; c'est la raison pour laquelle **le Médecin en chef de la Croix-Rouge engage toutes les samaritaines disposées à travailler dans des Lazarets civils ou militaires de s'annoncer sans retard au Secrétariat de la Croix-Rouge, rue des Cygnes 9, à Berne.**

Les avis devront contenir très exactement: les noms et prénoms, âge, domicile (localité, rue, n°), éventuellement aussi les désirs de celles qui voudront bien se dévouer au sein de notre population malade.

Les sections qui pourraient grouper sur une seule liste les noms des samaritaines qui veulent bien se mettre à la disposition de la Croix-Rouge, feront bien de procéder ainsi.